

## ***Questions politiques sociales – Les études 39 : Espérance de vie des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers : un regard sur des emplois spécifiques***

Paris, le 13 décembre 2022

La Caisse des Dépôts publie le 39<sup>e</sup> numéro de *Questions politiques sociales – Les études* qui établit une comparaison entre l'espérance de vie des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers et celle de l'ensemble de la population française, mesurée entre 2015 et 2019.

En 2017, l'espérance de vie à 65 ans s'élevait à 23 ans et 4 mois pour les femmes fonctionnaires territoriales ou hospitalières – soit 2 mois de plus que celle de l'ensemble des femmes de la population française – et à 18 ans et 9 mois pour leurs homologues masculins – soit 6 mois de moins que celle de l'ensemble des hommes.

### **L'espérance de vie des fonctionnaires progresse avec le niveau de qualification**

Les fonctionnaires relevant de la catégorie A ont une espérance de vie à 65 ans supérieure de 8 mois (pour les femmes) et de 11 mois (pour les hommes) aux fonctionnaires relevant de catégorie B, qui eux-mêmes ont une espérance de vie supérieure à celle des agents de catégorie C (de 9 mois pour les femmes et de 2 ans et 1 mois pour les hommes). L'espérance de vie à 65 ans des hommes de catégorie C de la fonction publique territoriale et hospitalière est également inférieure d'1 an et 2 mois à celle de l'ensemble des hommes de la population française. Ce dernier résultat explique en grande partie l'espérance de vie relativement faible de l'ensemble des hommes de la fonction publique territoriale et hospitalière, dont 72 % relèvent de la catégorie C. En particulier, l'espérance de vie à 65 ans des hommes adjoints techniques territoriaux est inférieure de 2 ans à celle de l'ensemble de la population masculine.

### **Les fonctionnaires reconnus invalides ont une espérance de vie plus réduite**

Les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers qui perçoivent une pension d'invalidité ont une espérance de vie à 65 ans plus courte de 3 ans et 8 mois pour les femmes, de 4 ans et 10 mois pour les hommes. En revanche, le fait d'avoir exercé des emplois de catégorie active n'apparaît pas véritablement discriminant. Ainsi, les femmes infirmières et aides-soignantes ont une espérance de vie à 65 ans très similaire à celle de l'ensemble de la population féminine.

### **Des informations précieuses pour les politiques de prévention et les équilibres financiers des régimes de retraite**

La connaissance de la mortalité des affiliés à un régime de retraite constitue une information centrale pour mieux anticiper ses engagements financiers. C'est aussi un indicateur permettant de guider la mise en place de politiques de prévention. Ainsi, une mortalité plus précoce des personnes dans tel ou tel secteur d'activité peut constituer une alerte quant à l'existence de risques spécifiques en termes de santé au travail.

**La publication « Questions politiques sociales – Les études 39 » est disponible en cliquant sur <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-etudes-ndeg39>**

Les publications Questions politiques sociales (QPS), de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, se décline en trois collections distinctes : QPS Les études, QPS Les brèves et QPS Les cahiers.

QPS – Les études a vocation à faire connaître les résultats des travaux d'études dans l'ensemble des domaines de la protection sociale (retraite, vieillissement, handicap...) et de la formation professionnelle. Cette collection est complétée par QPS - Les cahiers qui est une série de documents de travail diffusant des études approfondies et QPS – Les brèves qui propose des éclairages statistiques. L'ensemble des numéros est disponible sur le site <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/> à la rubrique Publications et statistiques.

La direction des politiques sociales (DPS) concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale. Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents : la retraite, la formation professionnelle, le handicap, ainsi que le grand âge et la santé. Au service de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 63 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

---

### **À propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

### **Contact presse**

#### **Caisse des Dépôts**

Sonia Gacic-Blossier : 06 43 53 91 80 – [service.presse@caissedesdepots.fr](mailto:service.presse@caissedesdepots.fr)

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://caissedesdepots.fr)